



202411-04

Envoyé en préfecture le 25/11/2024
Reçu en préfecture le 25/11/2024
Publié le
ID : 022-212200349-20241121-202411_04-DE

mairie
ti ker

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 Novembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

Présents : Maurice OFFRET, Maire, Sylvain RANNOU, 2^{ème} Adjoint, Lydie LE FLOCH, 3^{ème} Adjointe, Pascal PRIGENT, 4^{ème} Adjoint, Magali BODEREAU, 5^{ème} Adjointe, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Xavier DUAULT, Sylvie LE CARVENNEC, Emmanuelle DAVAÏ, Gaëlle LE CANT, Briec CALVARY, Pauline UNVOAS, Alain BROCHEN, Didier NEVEUX, Sébastien MORVAN

Procurations : Catherine DENIS à Maurice OFFRET, Jérémie LE BARON à Mathieu ROUSSEL, Christelle LURON à Didier NEVEUX,

Absents :

Date de convocation : 9 Novembre 2024

Secrétaire de séance : Lydie LE FLOCH

Objet : Demande de subvention au titre du dispositif Bien Vivre Partout en Bretagne pour la réhabilitation de l'école

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal, que le Région s'est engagée à financer le projet de la réhabilitation de l'école pour un montant de 120 000 € HT.

L'avant-projet définitif présenté par le cabinet SABA ARCHITECTES ayant été approuvé ce jour, il est proposé au Conseil Municipal d'utiliser l'enveloppe complète pour l'équilibre financier du projet de réhabilitation de l'école en sus des autres subventions prévues.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'étudier l'affectation de la subvention de 120 000 € HT comme suit :

Calendrier prévisionnel :

Durée du chantier 26 mois en 3 phases :

A : 12 mois, construction de la garderie, salle de motricité à partir du 07/2025

B : du 09/2026 à 01/2027 } rénovation énergétique de l'école maternelle avec accordement

C : du 01/2027 à 07/2027 } de la chaufferie bois



202411-04

mairie
ti ker

1. Estimation détaillée APD

DEPENSES	Total HT
DESAMIANTAGE – DEMOLITION	56 000 €
TERRASSEMENT -RESEAUX-PAYSAGES	51 000 €
GROS-OEUVRE	120 000 €
CHARPENTE BOIS – OSSATURE BOIS - BARDAGE	104 000 €
COUVERTURE ARDOISE – ETANCHEITE	75 000 €
MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	158 000 €
MENUISERIES INTERIEURES BOIS	50 000 €
DOUBLAGES – CLOISONS - PLAFONDS	120 000 €
FAUX PLAFOND	52 000 €
REVETEMENTS DE SOLS - CHAPES	70 000 €
PEINTURES	36 000 €
PLOMBERIE – CHAUFFAGE – VENTILATION	320 000 €
ELECTRICITE CFA/CFO	70 000 €

TOTAL HT : 1 282 000 € TVA : 256 400 € TOTAL TTC : 1 538 400 €

2. Plan de financement prévisionnel (montants DETR qui seront actualisés en fonction des dépenses de chaque phase)

RECETTES	Total HT
DETR 2025 30%	384 720 €
DETR 2026 12 %	157 584 €
CONTRAT DEPARTEMENTAL DE TERRITOIRE	168 094 €
BIEN VIVRE PARTOUT EN BRETAGNE	120 000 €
FONDS DE CONCOURS LTC	66 882 €
AUTOFINANCEMENT 30%	384 720 €

Le Conseil Municipal :

Vu les dépenses de travaux à prévoir pour le projet de réhabilitation de l'école

Considérant que ces travaux sont nécessaires afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail de l'équipe éducative

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'approuver** le plan de financement estimatif présenté ci-dessus
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à solliciter la subvention Bien Vivre partout en Bretagne pour un montant de 120 000 € HT
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier



202411-04

Envoyé en préfecture le 25/11/2024

Reçu en préfecture le 25/11/2024

Publié le

ID : 022-212200349-20241121-202411_04-DE

mairie
ti ker

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement estimatif présenté ci-dessus
- **Autorise** Monsieur Le Maire à solliciter la subvention Bien Vivre partout en Bretagne pour un montant de 120 000 € HT
- **Autorise** Monsieur Le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier

Fait et délibéré, à Cavan les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,

Lydie LE FLOCH

Le Maire,

Maurice OFFRET

